ESS FRANCE

Mis à jour le 25/07/2025
2021
Partenaire national

Citoyenneté

Promotion ESS
Faire (re)connaitre l'ESS
Forme d'organisation
Association
Date de signature de la convention
Juin 2021

Infos de contact

34 bis rue Vignon
75009 PARIS
France

contact@ess-france.org
Voir site Internet

LE PROJET SOUTENU

Projet « Matrimoine de l’ESS » et sa valorisation pour amener un changement des pratiques sur l’égalité femmes-hommes dans l’ESS

LE CONTEXTE

Pour rendre justice aux femmes qui ont contribué par le passé, et contribuent aujourd’hui à la construction de l’ESS et favoriser l’égalité femmes-hommes chez ses acteurs, **ESS France** lance le projet de « **Matrimoine de l’ESS** ».

Prévu sur 2 ans, le projet sera mené conjointement par l’Observatoire national de l’ESS, à travers sa mission égalité femmes-hommes, et par la chercheuse Scarlett Wilson-Courvoisier.

LE PROJET EN DETAIL

Les trois étapes du projet :

- **Publication d’un ouvrage et de fiches portraits :**

Grâce au réseau des CRESS et aux archives du Musée social (CEDIAS), l’Observatoire recensera les femmes ayant contribué de façon significative à la structuration de l’ESS depuis 1840, que ce soit au niveau local ou national. Un travail de sélection et de rédaction permettra, fin 2022, de publier un ouvrage historique sur les figures féminines de l’économie sociale de 1840 à 2000, ainsi qu’une vingtaine de « fiches portraits » de femmes inspirantes contemporaines, qui feront office de rôles modèles.

- **Production d’outils de sensibilisation :**

Un groupe de travail réunissant des membres de l’ESPER et des CRESS volontaires réfléchira à la création d’outils pédagogiques (exposition immersive, bande-dessinée…) permettant de valoriser au mieux ces travaux, notamment auprès des jeunes et des réseaux de l’ESS.

- **Valorisation des travaux :**

Un événement spécial à destination des pouvoirs publics et des acteurs de l’ESS (colloque ou séminaire) sera également organisé pour la parution de l’ouvrage en novembre 2022.

LA STRUCTURE

Constituée en 2014 suite à la promulgation de la loi Hamon, l’association ESS France se positionne comme le porte-voix des acteurs de l’ESS auprès des pouvoirs publics. ESS France agit dans l’intérêt des organisations et entreprises de l’ESS à travers des actions de promotion et de défense de leurs valeurs, l’animation du réseau des Chambres Régionales de l’Economie Sociale et Solidaire (CRESS), et la consolidation, au niveau national, des données économiques et qualitatives collectées par celles-ci par le réseau des observatoires de l’ESS.

L'avis de la fondation

Bien que les femmes représentent une majorité des salariés de l’ESS, beaucoup de chemin reste à parcourir pour atteindre l’égalité, aussi bien en termes de salaires, de valorisation des métiers dits « féminins » que de représentations dans les instances de gouvernance. Un constat assez paradoxal, alors même que l’ESS se targue de respecter des principes de démocratie et d’émancipation.

Le « Matrimoine de l’ESS » est un projet essentiel pour rendre justice aux femmes qui ont contribué par le passé, et celles qui contribuent aujourd’hui à la construction de l’ESS. Les actions de sensibilisation à grande échelle sur les enjeux d’égalité femmes-hommes et le portage par ESS France permettront d’amorcer un mouvement de fond dans le secteur pour amener un véritable changement des pratiques et une transformation sociale.